



*L'Europe s'invente chez nous*

**Synthèse des résultats  
de l'enquête relative au recours  
des acteurs culturels du Grand Est  
aux financements européens**



# Sommaire

Introduction .....	p. 4
Les participants à l'enquête.....	p. 5
<b>① Le profil des participants et leur localisation</b> .....	p. 5
<b>② Les champs d'activité</b> .....	p. 6
Les pratiques actuelles en matière de financements européens.....	p. 7
<b>① La typologie actuelle des projets européens menés par les acteurs culturels</b> .....	p. 7
<b>② Les obstacles et difficultés rencontrés par les acteurs culturels</b> .....	p. 13
Les perspectives d'avenir en matière de financements européens .....	p. 17
<b>① L'intérêt des acteurs culturels de recourir à l'avenir aux financements européens</b> ...	p. 17
<b>② La typologie des projets européens projetés par les acteurs culturels</b> .....	p. 19
Conclusion .....	p. 21

# Introduction

Entre novembre 2017 et janvier 2018, la Région Grand Est a mené une enquête relative au recours des acteurs culturels régionaux aux différents instruments de financements européens.

Réalisée à l'initiative du Conseil consultatif de la Culture de la Région Grand Est, cette enquête visait à mieux connaître les pratiques actuelles et perspectives d'avenir et à identifier les principaux enjeux et défis en la matière.

Avec un total de 258 participants, l'enquête a permis d'obtenir une photographie détaillée des financements européens mobilisés sur le territoire régional et d'en extraire des informations précieuses concernant, par exemple, les difficultés d'accès à certains programmes européens, ou encore les évolutions potentielles en matière de mobilisation des financements européens à l'avenir.

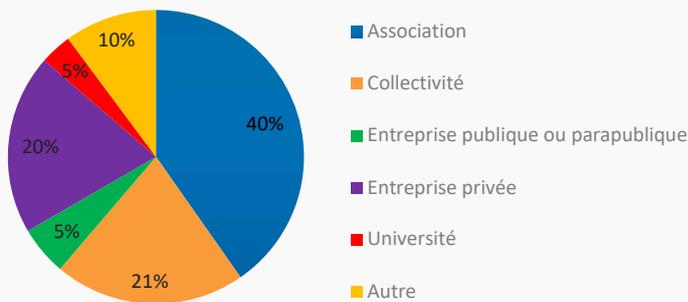
À ce titre, les résultats de l'enquête ont permis d'alimenter, durant ces deux dernières années, les travaux de l'atelier transversal « financements européens et fonds structurels après 2020 » en ce qui concerne les possibilités d'améliorer l'accompagnement des acteurs culturels régionaux et de répondre à leurs attentes concernant la future génération de programmes européens.

Ce document présente une synthèse des résultats de cette enquête.

# Les participants à l'enquête

## ① Le profil des participants et leur localisation

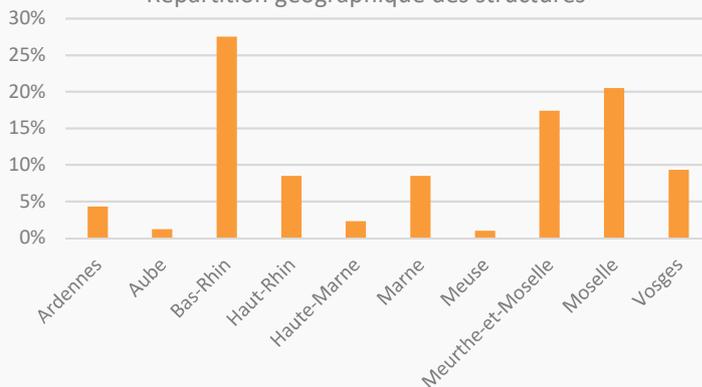
Types de structures



→ Les participants à l'enquête représentent des associations, des collectivités, l'Université ou encore des entreprises privées, publiques ou parapubliques. Ils constituent ainsi un **panel diversifié d'acteurs culturels** qui reflète la diversité du tissu d'acteurs de la Région Grand Est.

On constate toutefois certaines prépondérances : 40% des participants sont issus du secteur associatif. Par ailleurs, les collectivités et entreprises privées sont représentées dans des proportions identiques et totalisent un pourcentage de participants comparable aux associations.

Répartition géographique des structures



Les statuts et situations contractuelles des participants varient également. Majoritairement en CDI ou bénévoles, les salariés en CDD et intermittents du spectacle sont eux aussi représentés.

→ La **répartition géographique** des participants fait apparaître une concentration certaine des acteurs culturels mobilisés par la thématique des financements européens : près des 2/3 sont situés dans le Bas-Rhin (27,5%), en Moselle (20,5%) et en Meurthe-et-Moselle (17,4%).

Si l'ensemble des départements du Grand Est est représenté, le nombre de participants se limite à trois dans l'Aube et à un seul dans la Meuse.

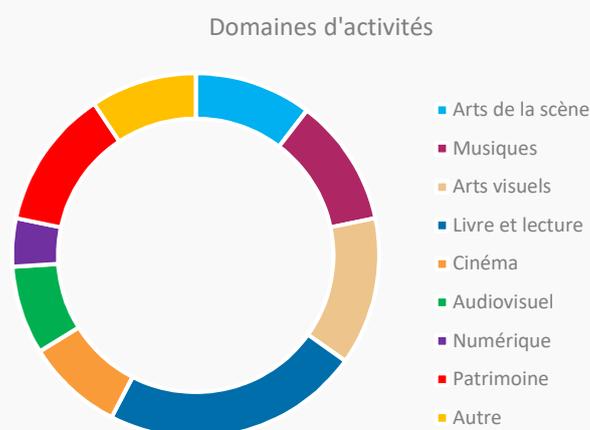
Il convient de noter, toutefois, que la situation frontalière des départements ne semble pas être la seule explication à ces écarts en matière de participation à l'enquête : en effet, les Vosges (9,3%) et la Marne (8,5%) sont représentés dans des proportions comparables, voir supérieures, aux départements du Haut-Rhin (8,5%) ou des Ardennes (4,3%).

## ② Les champs d'activité

→ Les participants à l'enquête sont issus de **l'ensemble des domaines d'activités du champ culturel et artistique** : les arts de la scène, les arts visuels, l'audiovisuel, le cinéma, le livre et la lecture, la musique, le numérique, le patrimoine.

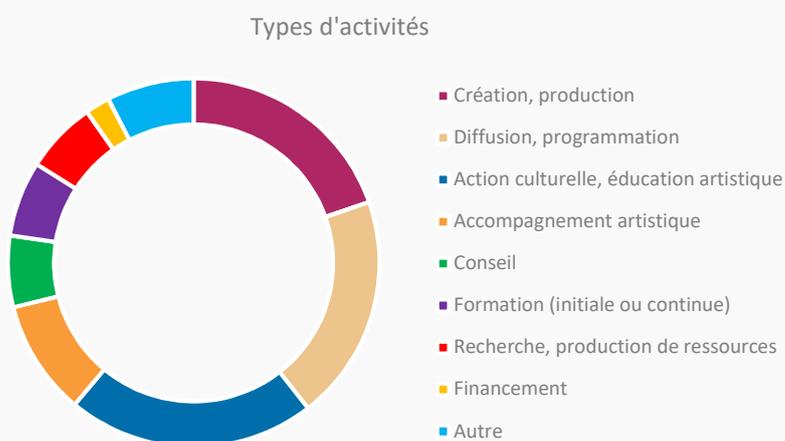
Ces domaines sont, par ailleurs, représentés de manière assez équilibrée. Seul le domaine du livre et de la lecture regroupe un nombre de participants proportionnellement très élevé. À l'inverse, le domaine du numérique est relativement peu représenté.

L'enquête montre également que de nombreuses structures relèvent de différentes activités culturelles et ont donc un **champ d'action pluridisciplinaire**.



→ Les **types d'activités** pratiqués par les participants montrent logiquement une certaine prépondérance des activités que l'on pourrait qualifier de « cœur de métier » des structures culturelles qu'ils représentent.

En effet, près des  $\frac{3}{4}$  des structures ont une activité de **création / production**, de **diffusion / programmation**, d'**accompagnement artistique**, ou en lien avec **l'action culturelle et l'éducation artistique**.



# Les pratiques actuelles en matière de financements européens

## ① Le recours aux financements européens

→ Sur l'ensemble des participants à l'enquête, **seul 1/3 indique avoir eu recours à des financements européens.**

Ce résultat témoigne avant tout d'une **véritable marge de progression** en ce qui concerne la mobilisation de fonds européens dans le cadre de projets portés par les acteurs culturels régionaux.

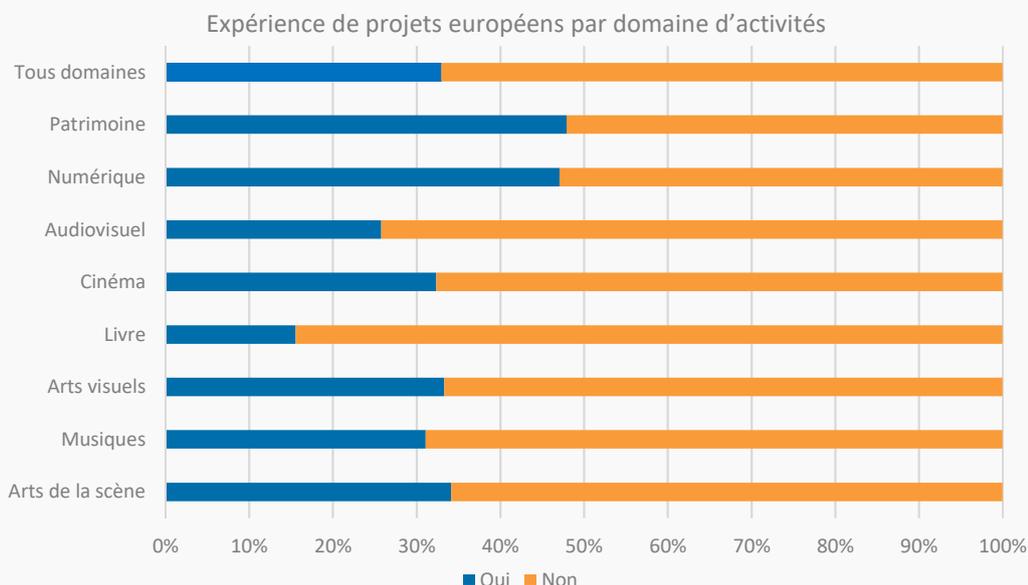
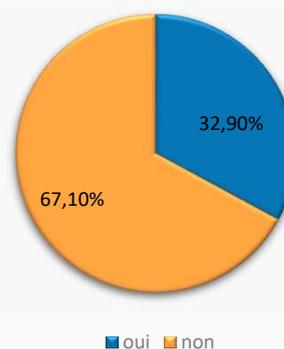
Il montre également que de nombreuses personnes n'ayant jamais mené de projet européen ont répondu à cette enquête. La thématique des financements européens semble donc susciter un **vif intérêt auprès des acteurs culturels régionaux.**

Finalement, ce résultat indique également que l'enquête n'est pas biaisée du fait d'une trop forte participation d'acteurs initiés.

→ Le recours aux financements européens se répartit d'une manière assez **équilibrée entre les différents domaines culturels.**

On observe, néanmoins, que les participants issus des domaines du patrimoine et du numérique semblent plus familiers avec les financements européens. Les participants issus des domaines de l'audiovisuel et, surtout, du livre et de la lecture, disposent, eux, d'une expérience moins importante que la moyenne.

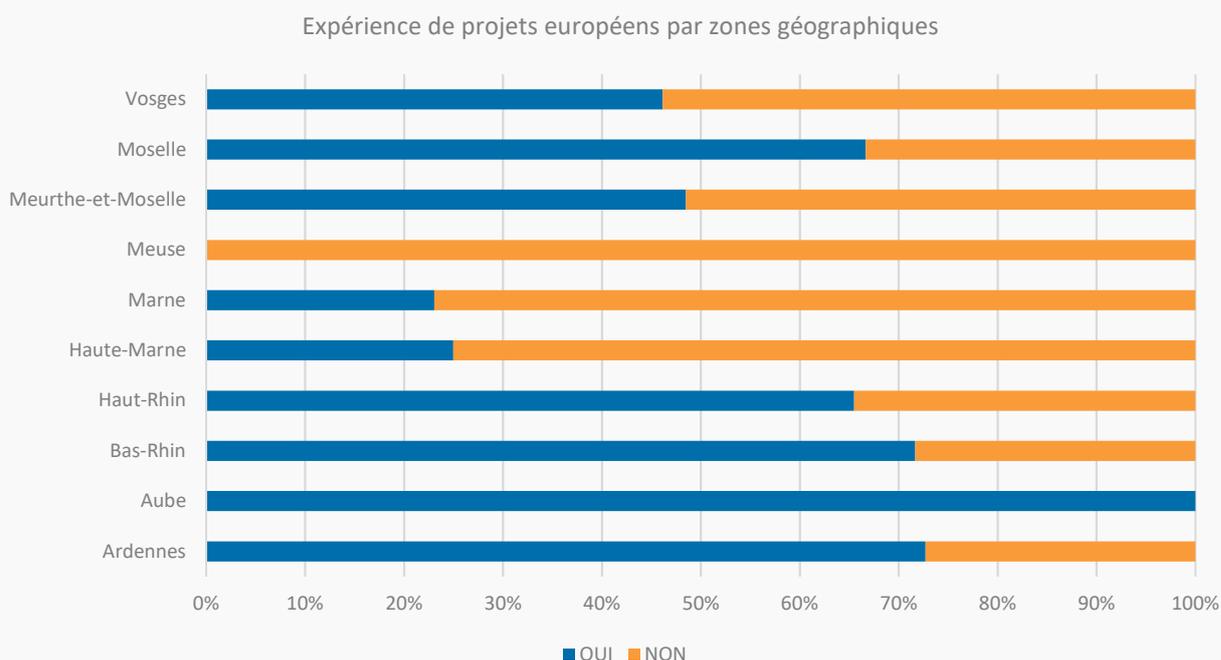
Avez-vous déjà eu recours à des financements européens ?



→ Sur le plan géographique, le recours aux financements européens se présente de manière beaucoup moins équilibrée.

En raison du faible nombre de participants issus des départements de la Meuse et de l'Aube, ainsi que dans une moindre mesure de la Haute-Marne, il convient ici de considérer ces trois résultats avec vigilance.

Pour les autres départements, on constate cependant une **expérience supérieure en matière de financements européens dans les départements frontaliers**. Seuls les résultats en Meurthe-et-Moselle (48,5%), qui affiche un taux comparable à celui des Vosges (46,2%), relativisent quelque peu ce constat.

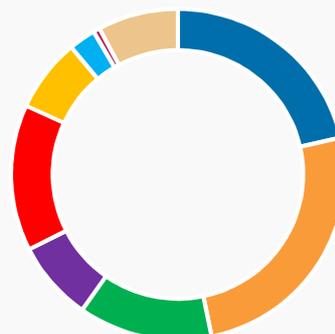


→ D'une manière générale, les projets européens portés par les acteurs culturels régionaux poursuivent des **objectifs convergents**.

En effet, près de  $\frac{3}{4}$  des projets ont les objectifs principaux suivants : **organisation de manifestations, organisation d'échanges / d'ateliers / de résidences, création de réseaux ou mise en place d'équipements, d'installations, d'infrastructures**.

Répartition des objets principaux des projets selon les programmes

- Organisation d'échanges / d'ateliers / de résidences
- Organisation de manifestation
- Création de réseaux
- Création de plateformes (physiques, numériques, ...)
- Mise en place d'équipements, d'installations, d'infrastructures
- Campagnes de communication
- Traductions
- Création d'entreprise
- Autre



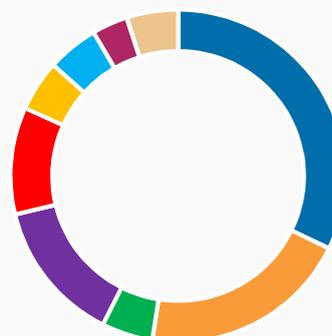
→ Finalement, lorsqu'il s'agit de projets collaboratifs, les **partenaires des projets européens** portés par des acteurs culturels régionaux sont majoritairement français.

Arrivent ensuite les partenariats avec les **pays voisins de la Région Grand Est, et notamment les pays voisins membres de l'UE**. Parmi eux, l'Allemagne occupe une place prépondérante.

Les partenariats avec d'autres pays sont beaucoup moins développés.

Pays partenaires

- France
- Allemagne
- Suisse
- Belgique
- Luxembourg
- Royaume Uni
- Italie
- Espagne
- Autre



→ L'analyse des **principaux programmes de financements européens mobilisés** par les participants à l'enquête donne lieu à plusieurs constats importants.

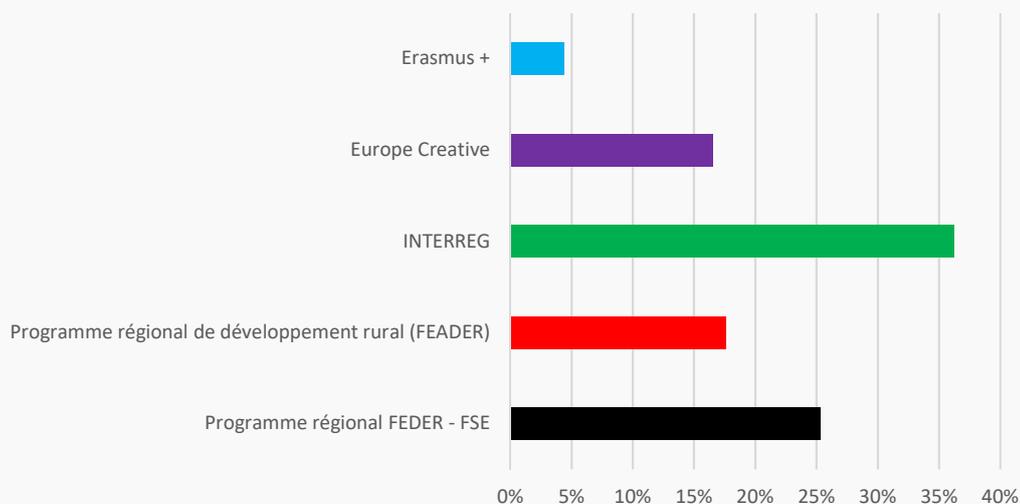
Le **plus grand nombre de projets** est réalisé dans le cadre d'un programme **INTERREG** (36,2%). Etant donné que ces programmes sont limités aux zones frontalières, la prépondérance des projets menés dans ces départements (voir ci-dessus) semble expliquer ce constat.

Les **Fonds européens structurels et d'investissement (FESI)**, portant exclusivement sur le territoire régional, sont une **source de financement très importante** pour les projets culturels. En effet, les programmes FEDER-FSE (25,3%) et FEADER (17,6%) arrivent en 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> position des fonds mobilisés et totalisent un nombre de projets plus élevé qu'INTERREG.

Avec 16,5%, **Europe Créative**, le programme européen dédié aux projets culturels, bénéficie à **moins de projets que n'importe quel programme « généraliste »** d'INTERREG et des FESI.

Le programme **ERASMUS +** est **encore très peu mobilisé** (moins de 5%). Cela confirme une tendance des acteurs culturels régionaux d'avoir **recours aux programmes européens gérés en région, plutôt qu'aux programmes dits « sectoriels »**, qui sont gérés au niveau européen.

Le recours aux différents types de programmes



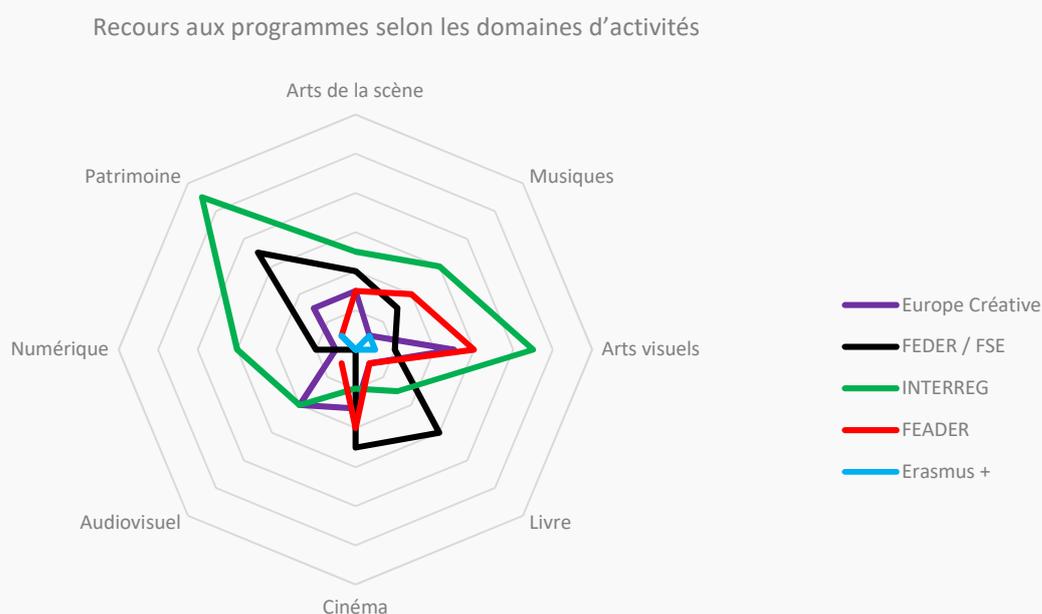
Ces constats sont, par ailleurs, **en adéquation avec les observations concernant le profil des partenaires** impliqués dans des projet européens (voir ci-dessus).

→ Le **choix des programmes européens varie fortement selon le domaine d'activité** des participants à l'enquête.

En effet, à titre d'exemple, les projets européens dans le domaine du livre et de la lecture, relèvent essentiellement des programmes FEDER / FSE. Les programmes FEADER, mais également Europe Créative, donnent lieu à peu de projets de ce type.

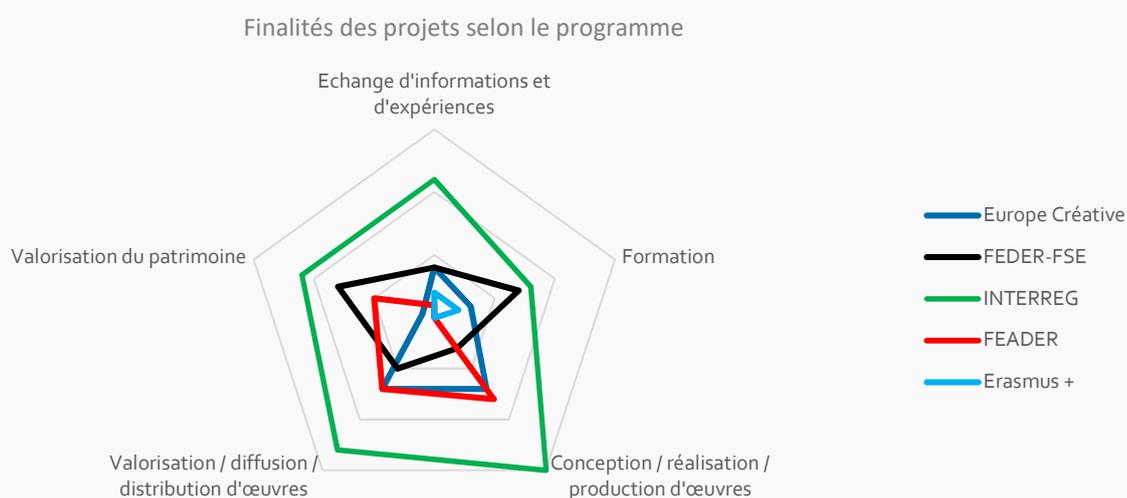
À l'inverse, les projets issus du domaine de l'audiovisuel s'appuient largement sur le programme Europe Créative, alors que des projets soutenus par le biais des programmes FEDER / FSE sont quasiment inexistant dans ce domaine.

*N.B. : L'un des projets Erasmus + est porté par une structure pluridisciplinaire à vocation essentiellement éducative. Celui-ci n'a pas été pris en compte dans le graphique ci-dessous, détaillant les domaines d'activités.*



→ Ces différences concernant la mobilisation des programmes européens selon les domaines d'activités pourraient s'expliquer par les finalités des projets correspondants.

En effet, à l'exception des programmes INTERREG qui portent sur un horizon très large, les **différents programmes européens couvrent des périmètres thématiques relativement distincts**.



→ Et les **finalités des projets européens varient également selon le domaine d'activité concerné**. Si certains domaines d'activités font l'objet de projets européens à finalités diverses, d'autres ont une préférence thématique très marquée.

**Toutefois, les finalités poursuivies principalement dans un domaine d'activité donné ne correspondent pas toujours aux orientations principales des programmes effectivement mobilisé par les acteurs culturels de ce domaine.**

A titre d'exemple : les arts de la scène travaillent principalement sur des projets ayant une finalité de valorisation, diffusion et distribution d'œuvres.

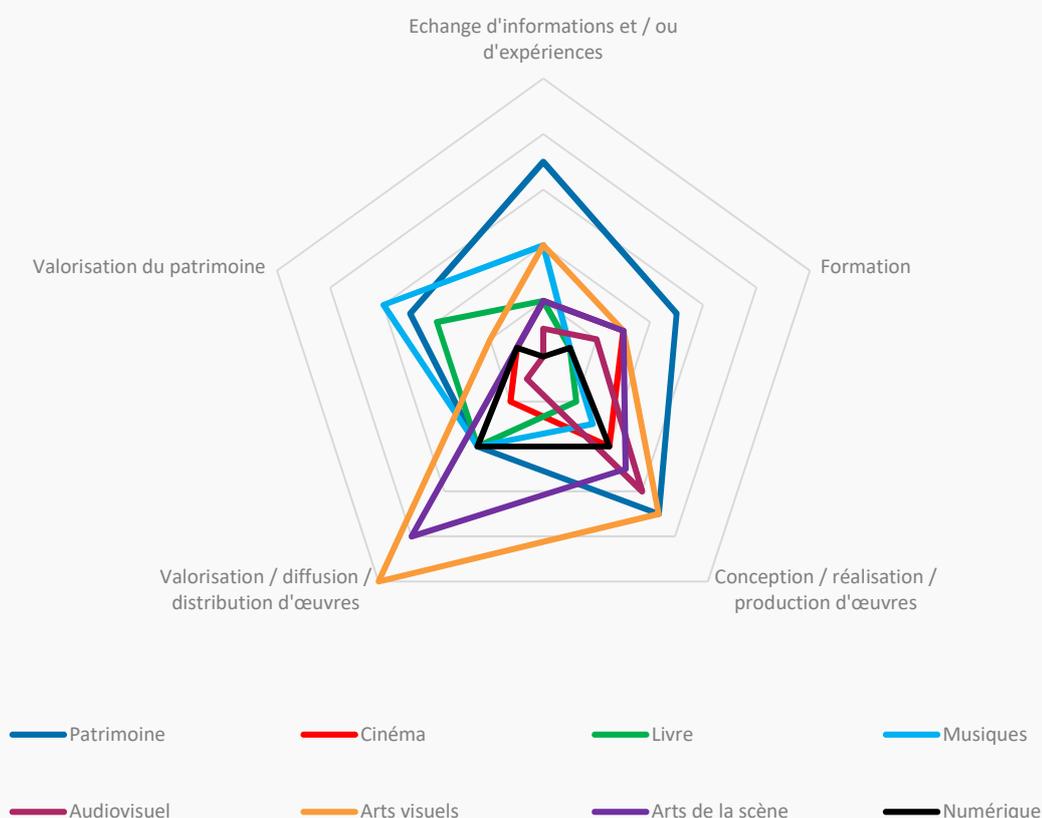
Ce type de projets relèvent principalement du champ des programmes FEADER, ou encore du programme Europe Créative (voir ci-dessus).

Toutefois, les participants issus de ce domaine recourent plus largement aux programmes FEDER / FSE qu'à l'un de ces deux programmes. (voir ci-dessus)

Il en découle le constat que les **acteurs culturels régionaux ne sont pas toujours en mesure de mobiliser les financements européens qui seraient, en principe, les plus appropriés** aux finalités de leurs projets.

L'un des enjeux majeurs de la prochaine période de financements (2021-2027) consistera, par conséquent, à assurer une meilleure adéquation des programmes avec les besoins réels des filières, ainsi que, plus généralement, une meilleure accessibilité aux différents programmes.

Finalités des projets selon les différents domaines

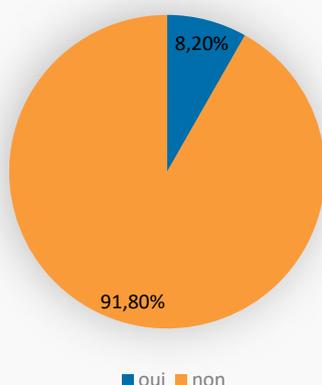


## ② Les obstacles et difficultés rencontrés par les acteurs culturels

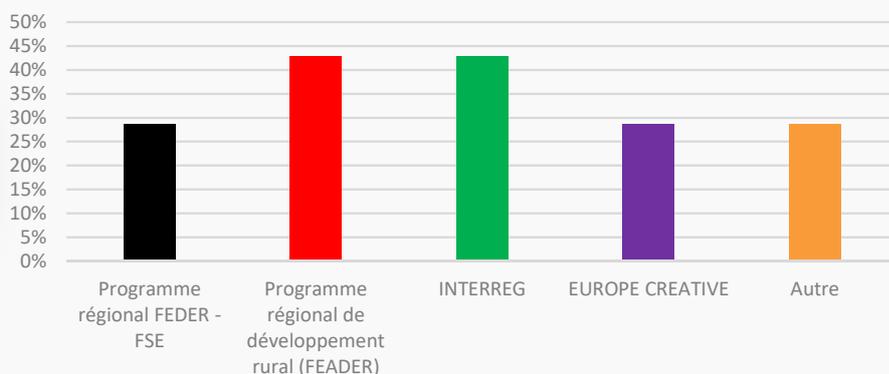
→ Le recours à des programmes européens implique une **incertitude concernant l'obtention effective des financements recherchés**.

Cette incertitude peut être liée, par exemple, à l'adéquation entre la nature du projet et le **périmètre du programme visé**. Ainsi, plus de 8% des participants à l'enquête disposant d'une expérience en matière de financements européens ont soumis un projet, sans succès, avant d'obtenir un financement pour ce même projet dans le cadre d'un autre programme européen. Ce cas de figure se présente de manière assez équilibrée, indépendamment du programme initialement visé.

Même projet soumis sans succès



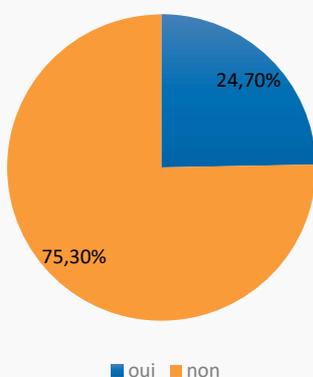
Si oui, quel programme a été initialement sollicité ?\*



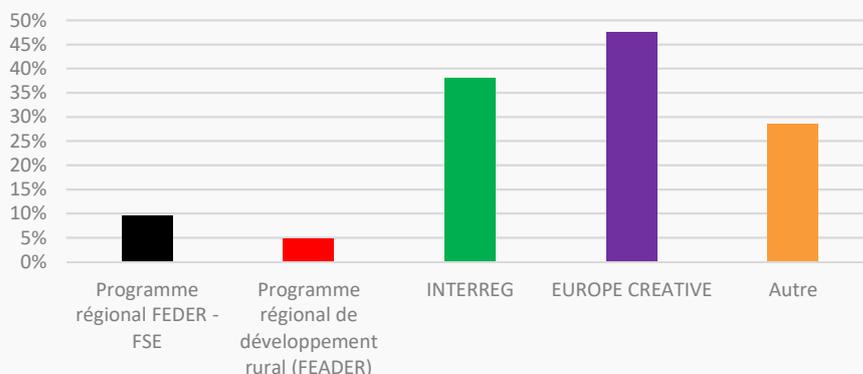
→ En revanche, **certains programmes européens font l'objet d'une sélectivité plus élevée que d'autres**. En cas de non-réussite, le projet en question est souvent abandonné.

Pas moins de 25% des participants à l'enquête disposant d'une expérience en matière de financements européens ont soumis au moins un autre projet – sans succès - à un programme européen. Ce « **taux d'échec** » est particulièrement élevé pour le programme Europe Créative, suivi des programmes INTERREG. Les programmes FESI semblent, quant à eux, faire l'objet d'un « **taux d'échec** » relativement faible.

Autre projet soumis sans succès



Si oui, quel programme a été sollicité ?\*



*\*Pour ces deux questions, aucun participant n'a indiqué avoir sollicité le programme Erasmus +. Par conséquent, ce dernier n'apparaît pas dans ces deux graphiques.*

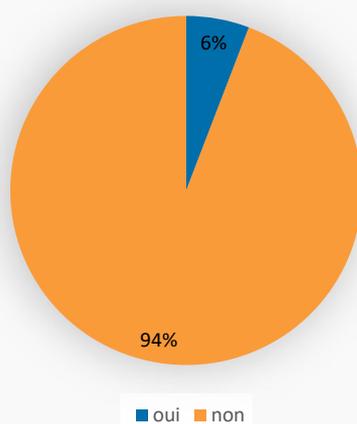
→ La sélectivité des programmes européens peut même être un **facteur de découragement** pour les acteurs culturels régionaux. Ainsi, parmi les participants à l'enquête n'ayant finalement jamais bénéficié d'aide européenne, 6% ont pourtant déjà soumis un projet, sans succès, à un programme de financements européens.

Parmi les programmes ayant eu raison de l'intérêt des acteurs culturels régionaux à monter un projet européen, Europe Créative figure également en tête et confirme ainsi le constat de sa sélectivité élevée (voir ci-dessus).

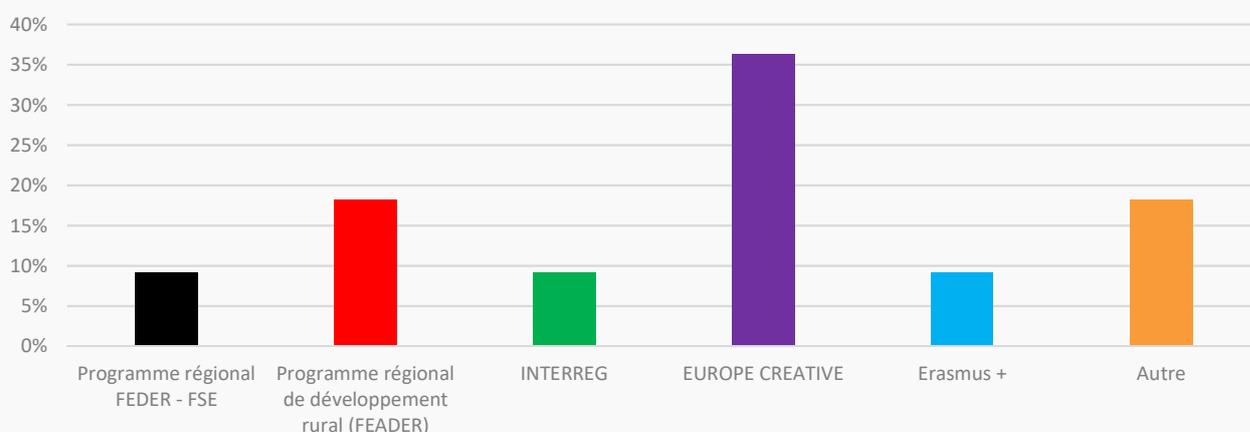
Si le programme INTERREG peut également être générateur d'échecs (voir ci-dessus), il permet visiblement beaucoup mieux de se réorienter vers un autre programme. En effet, relativement peu de participants ont abandonné leur intention de monter un projet européen suite à un refus d'un programme INTERREG.

Finalement, alors que les programmes FEDER / FSE confirment, quant à eux, leur « taux d'échec » relativement faible, les programmes FEADER, bien que particulièrement peu sélectifs (voir ci-dessus), semblent avoir une certaine force dissuasive.

Participant sans expérience – Programme sollicité sans succès

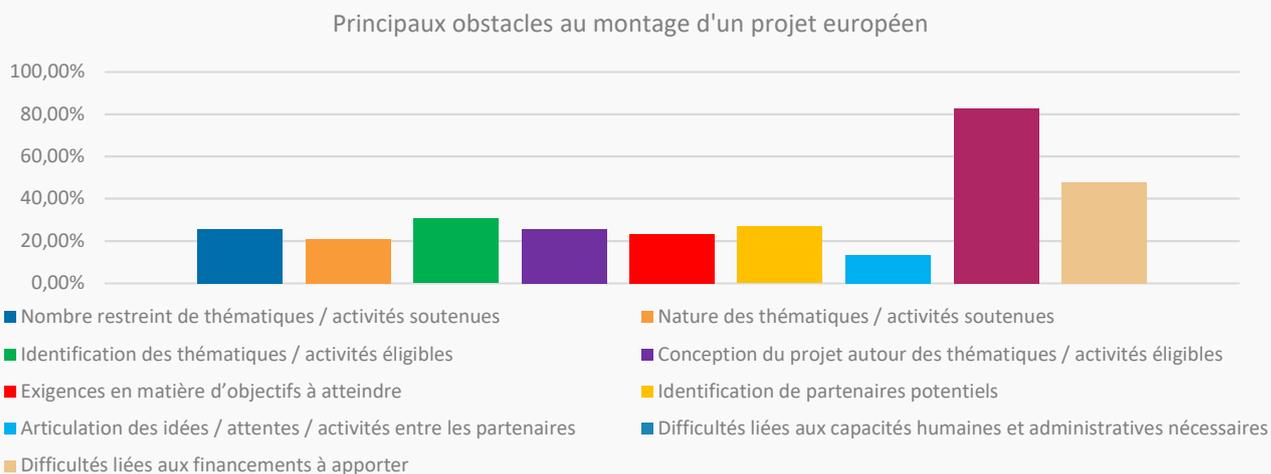


Seul programme sollicité, sans succès



→ Une **autre source de difficultés** pour les acteurs culturels régionaux réside en le **montage de projets européens**.

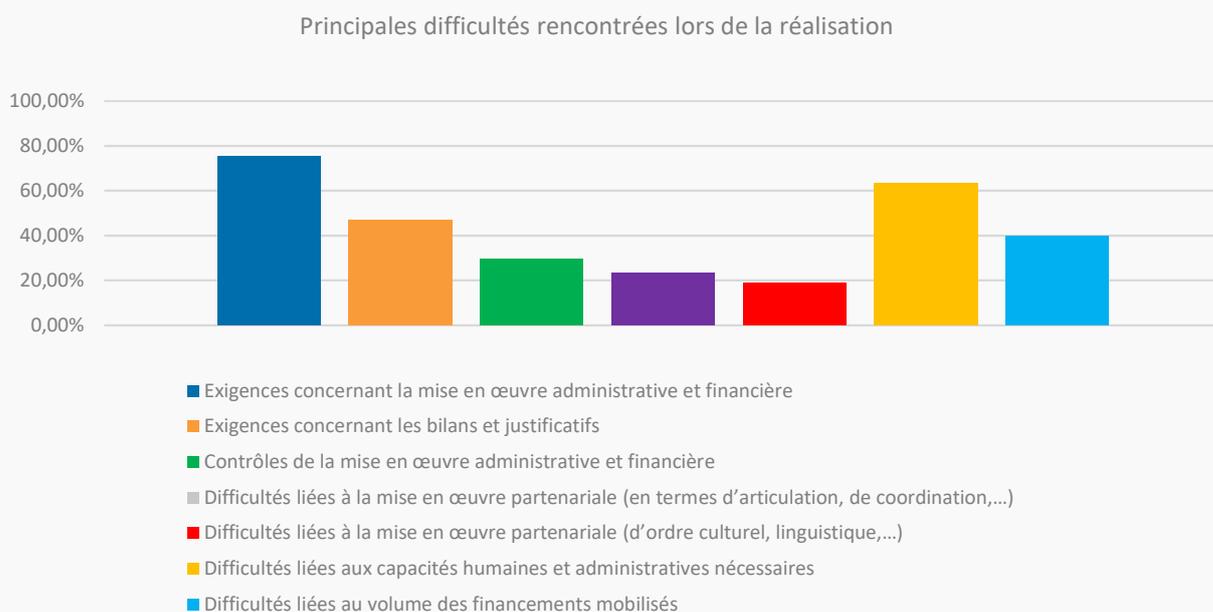
En premier lieu, ce sont les difficultés liées aux **capacités humaines et administratives**, ainsi qu'aux **financements à apporter**, qui s'avèrent problématiques.



→ Ces **difficultés se confirment lors de la réalisation des projets européens**.

En effet, les principaux obstacles rencontrés par les participants à l'enquête dans le cadre de la mise en œuvre de projets européens portent également sur la dimension administrative et financière.

La dimension partenariale, quant à elle, ne semble pas être une source de difficultés majeure.



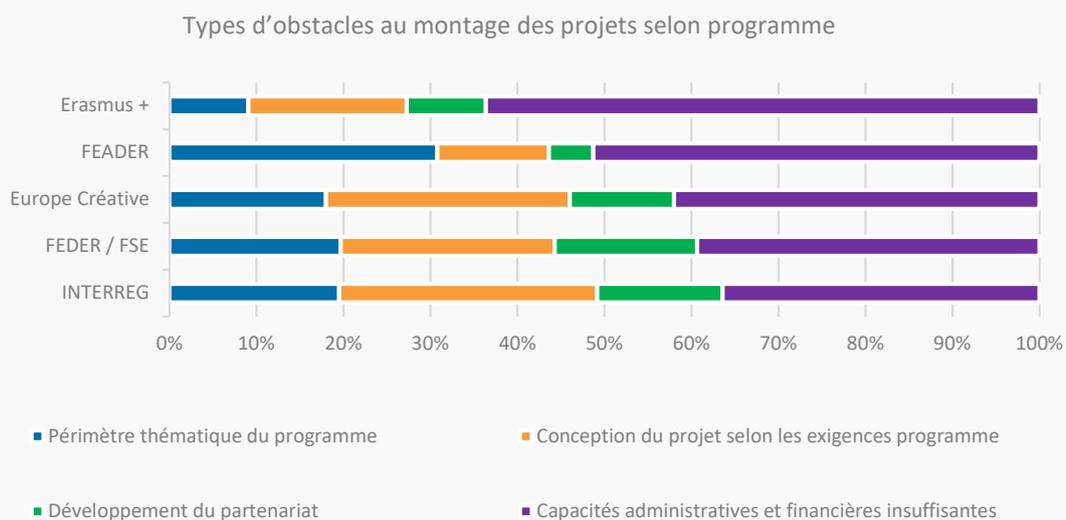
→ En regroupant les réponses des participants à l'enquête pour obtenir des catégories d'obstacles au montage d'un projet européen, il s'avère toutefois que les **difficultés ne se résument pas aux seuls aspects administratifs et financiers**.

En effet, la **compréhension du périmètre thématique des programmes et l'adaptation des projets à celui-ci** constituent également une difficulté majeure.

A l'exception du programme ERASMUS +, ces difficultés sont éprouvées par plus de 40 % des participants expérimentés, et ce, indépendamment du programme en question.

Un enjeu d'avenir consistera donc à développer des soutiens en ce sens, permettant de faciliter la compréhension et l'accès aux programmes européens.

Finalement, il convient de noter que le périmètre thématique des programmes FEADER semble être particulièrement restrictif. Il n'est pas improbable que ce soit cette spécificité thématique qui, en cas d'échec, empêche les acteurs culturels de solliciter d'autres aides européennes moins ciblées (voir ci-dessus).

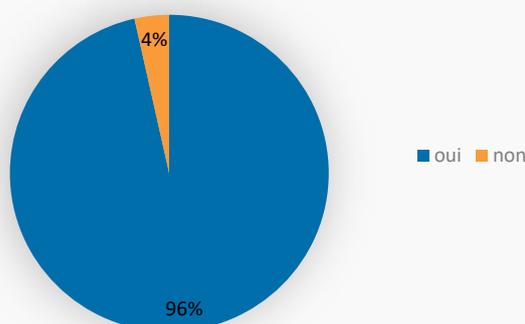


## Les perspectives d'avenir en matière de financements européens

### ① L'intérêt des acteurs culturels de recourir à l'avenir aux financements européens

→ La **quasi-totalité (96,5%)** des acteurs culturels régionaux ayant déjà eu recours à un financement européen se dit **prête à participer à des projets financés par l'Union européenne à l'avenir**. Si les conditions le permettent, le recours des acteurs culturels régionaux aux financements européens devrait donc, à minima, rester stable dans les années à venir.

Etes-vous prêt, à l'avenir, à participer à des projets financés par l'UE ?



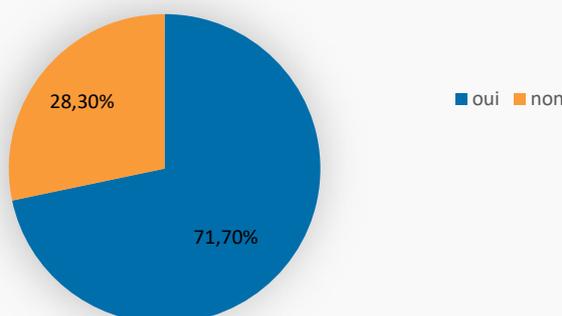
→ Par ailleurs, parmi les participants à l'enquête n'ayant jamais participé à un projet financé par l'Union européenne, **71,7% envisagent de solliciter, à l'avenir, un premier soutien financier** dans le cadre d'un programme européen.

Ce résultat vient confirmer l'hypothèse que le nombre de participants à l'enquête n'ayant jamais eu recours à un financement européen témoigne d'un **vif intérêt des acteurs culturels régionaux pour les financements européens** (voir ci-dessus).

En tenant compte du fait que ce groupe représente plus de 67 % des participants à l'enquête (voir ci-dessus), ce résultat traduit, par ailleurs, une **marge de progression importante**.

Il semble donc même **probable que le nombre de projets européens portés par les acteurs culturels régionaux augmentera fortement à l'avenir**.

Etes-vous prêt, à l'avenir, à participer à des projets financés par l'UE ?

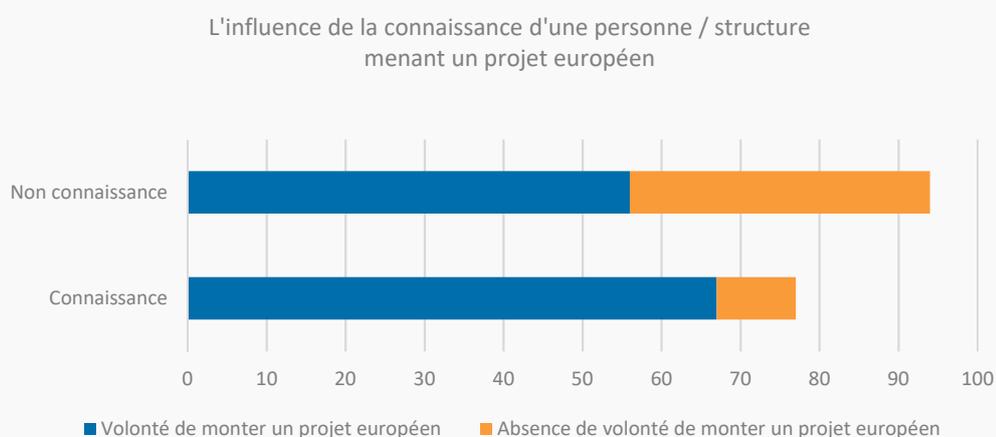


→ Dans ce contexte, il convient de noter que la **connaissance de projets européens menés par autrui semble avoir une influence directe sur la volonté de monter soi-même un projet européen.**

En effet, les participants à l'enquête ayant connaissance de personnes ou de structures engagées dans des projets européens envisagent très majoritairement de mener également une telle activité.

A contrario, les participants qui n'ont jamais fréquenté d'autres structures menant un projet européen sont relativement moins nombreux à vouloir monter un tel projet.

Par conséquent, plus le nombre de projets européens augmente, plus des rencontres se créent et permettent d'échanger, et plus le **nombre de structures souhaitant s'engager pour la première fois dans un projet européen est susceptible d'augmenter.**



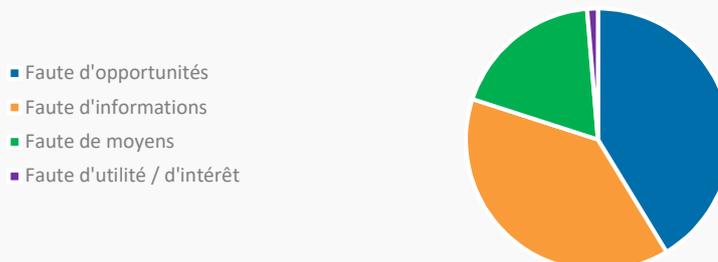
→ Le développement des soutiens à l'attention des acteurs culturels du Grand Est pourrait contribuer à ce que cette tendance se traduise par une hausse effective des projets européens.

En effet, lorsque l'on regarde les raisons avancées par les participants sans expérience en matière de financements européens, **de ne pas s'être engagés dans des projets européens**, on constate que la majeure partie explique cela par **l'absence d'opportunités**, suivi par la difficulté d'obtenir les **informations nécessaires**, puis, en troisième position seulement par le manque de moyens.

Le développement d'outils et d'initiatives d'accompagnement pourrait donc faciliter la mise en œuvre effective, par les acteurs sans expérience en matière de projets européens, de leur intention de mener un premier projet.

Ceci d'autant plus que ce n'est visiblement **pas une absence d'intérêt ou de motivation** qui empêche les participants à s'engager dans un projet européen.

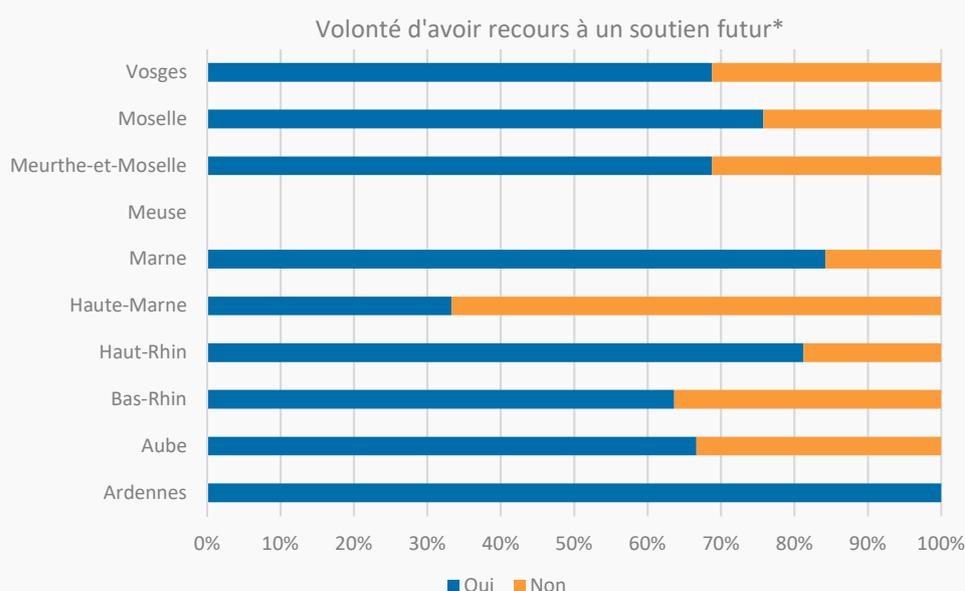
Raisons du non recours aux financements européens



## ② La typologie des projets européens projetés par les acteurs culturels

→ Au vu du pourcentage des participants souhaitant reconduire ou mener pour la première fois un projet européen, il est probable que de très nombreux projets européens voient le jour dans les années à venir. Dans ce contexte, le **grand nombre de potentiels futurs projets**, menés par des acteurs culturels régionaux n'ayant, pour l'heure, pas d'expérience en matière européenne, **pourraient contribuer à diversifier la typologie des projets actuels**.

→ Effectivement, si l'intention forte de recourir pour la première fois à des financements européens concerne tous les domaines d'activités, on constate **un accroissement relatif dans certains domaines culturels**, comme notamment l'audiovisuel, les arts de la scène et les arts visuels.

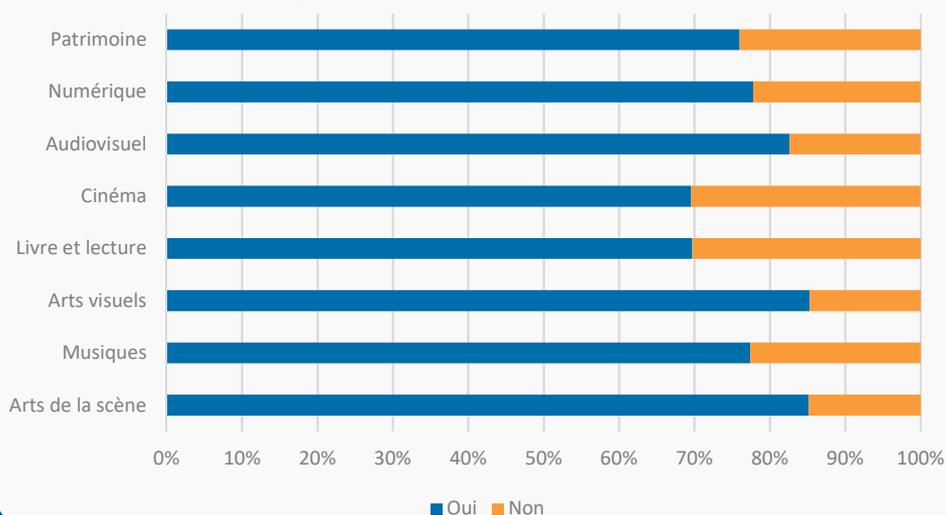


*\*Le seul participant issu du département de la Meuse ayant déjà recours à des financements européens, il n'apparaît pas dans ce graphique.*

→ Il en est de même concernant la **répartition géographique** des acteurs culturels impliqués dans ces futurs projets européens, avec notamment une **hausse importante pour certains départements**, tels que les Vosges, la Meurthe-et-Moselle ou encore la Marne.

Ce constat est, par ailleurs, en corrélation avec la provenance géographique des participants à l'enquête, qui ne se résume pas à la prépondérance des départements frontaliers, pourtant observée en ce qui concerne les projets européens actuels (voir ci-dessus).

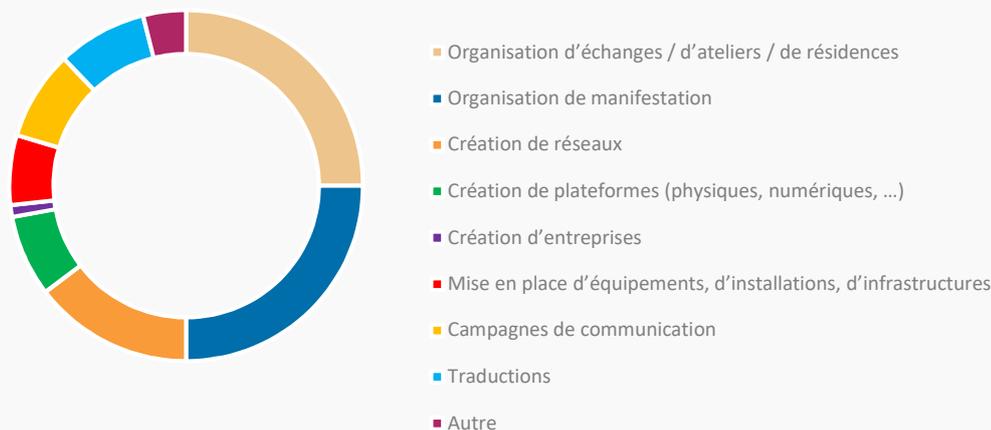
Intention de mener un projet européen à l'avenir en fonction des domaines d'activités



→ Les **objectifs des projets** semblent, quant à eux, faire l'objet d'évolutions à la marge seulement.

Ainsi, à titre d'exemple, les projets portant sur la mise en place de plateformes pourraient augmenter au profit de projets d'équipements et d'infrastructures.

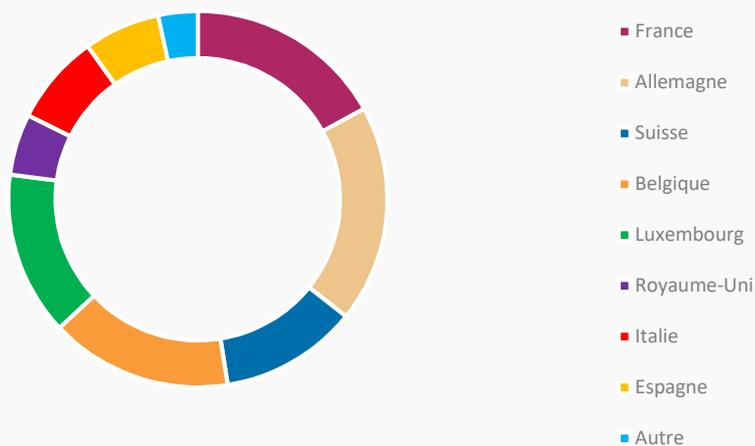
Objectifs principaux des projets à l'avenir



→ En revanche, concernant les **pays partenaires**, les intentions de projets européens laissent présager une **baisse des partenariats franco-français** et un **plus grand équilibre en ce qui concerne les partenariats avec des partenaires des différents pays voisins**.

Finalement, les partenariats avec d'autres pays restent, quant à eux, relativement peu recherchés par les participants à l'enquête.

Les pays partenaires souhaités



# Conclusion

La capacité des acteurs culturels régionaux d'avoir recours à des financements européens pour la réalisation de leurs projets est un enjeu majeur dans le Grand Est. En effet, dans un contexte de diversification croissante des sources de financements, le nombre d'acteurs culturels régionaux souhaitant bénéficier de soutiens européens est susceptible de connaître une augmentation exponentielle.

Seule région française à partager des frontières avec quatre pays, dont trois pays membres de l'Union européenne, la Région Grand Est entend mettre à profit tous les leviers que lui procure cette situation géographique privilégiée pour soutenir les acteurs culturels dans cette démarche.

Outre l'aide à la constitution de partenariats permettant de se positionner sur l'ensemble des programmes européens, il s'agit, notamment, de s'impliquer efficacement dans les travaux de préparation de la future période de financements européens. Ceci d'autant plus que différents programmes européens majeurs sont gérés directement par l'administration régionale.

Toutefois, si le pourcentage d'acteurs culturels ayant recours aux financements européens est encore relativement faible à ce jour, cela s'explique par de nombreux facteurs entravants, que ce soit sur le plan de l'architecture des programmes européens, de leur sélectivité, ou encore de la capacité des acteurs culturels à maîtriser les difficultés inhérentes au montage et à la mise en œuvre des projets européens.

Cette étude permet de mieux comprendre les pratiques sur le territoire et d'analyser les difficultés rencontrées par les acteurs culturels régionaux.

Elle constitue ainsi une base précieuse à l'élaboration, en coopération avec les acteurs culturels régionaux, réunis au sein du Conseil consultatif de la Culture, d'outils et d'initiatives pratiques facilitant l'accès aux différents programmes européens. Elle permet également de veiller, lors de la mise en place des programmes européens 2021-2027, à la meilleure adéquation entre ces derniers et les besoins réels des filières culturelles régionales.

Document de synthèse réalisé et mis en page par la Région Grand Est - Juillet 2019

